

COMMUNE DE BULLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 19 MARS 2014

SUR CONVOCATION DU 15 MARS 2014

9 membres présents – absents excusés : Christophe André et Cédric Chambelland

Secrétaire : Florence Fleury

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 5 mars 2014

Rectificatif du CR du CM du 5 mars concernant le budget bois : il convient de préciser que le déficit annoncé de 31 977,29 € du compte fonctionnement provient essentiellement d'un prélèvement de 50 000 € effectué au profit du budget communal.

Vote du CA 2013 pour le budget général

Budget général	Compte administratif 2013
<i>Section Fonctionnement</i>	
Dépenses	248 593,78 €
Recettes	343 467,48 €
	94 873,70 € (Excédent)
<i>Section Investissement</i>	
Dépenses	331 602,36 €
Recettes	498 990,47 €
	167 388,11€ (Excédent)
<i>Résultat global</i>	
	262 261,81 € (Excédent)

L'excédent constaté provient pour l'essentiel d'un prélèvement effectué sur le budget bois de 50 000 € ainsi que d'un ensemble de dépenses de travaux budgétisés mais non réalisés de 60 000 € environ.

Après délibération, le compte administratif et l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013 du budget général est approuvé à l'unanimité des présents.

Situation des emprunts au 1er janvier 2014

Pour le budget général

5 prêts à caractères généraux se terminant en 2015, 2016, 2017, 2023 et 2033 avec une dette de 128 043 € et des annuités de 24 169 €.

5 prêts concernant l'assainissement se terminant en 2020, 2022, 2029, 2030 et 2033 avec une dette de 143 292 € et des annuités de 10 762 €.

2 prêts concernant le bâtiment Foblant se terminant en 2027 et 2028 avec une dette de 122 418 € et des annuités de 10 762 €.

soit une dette totale de **393 754 €** et des annuités de **49 876 €**.

Pour le budget bâtiment locatif

1 prêt se terminant en 2034 avec une dette de **303 770 €** et une annuité de **18 677 €**.

Points divers

Claude Pasteur, 1er adjoint, quitte le Conseil municipal avec une certaine émotion après 19 années de bons et loyaux services. Il tient à remercier l'équipe avec qui il a eu plaisir à travailler durant ce mandat dans un esprit de collaboration et de transparence au service de la commune. Il souhaite pleine réussite à la future équipe.

Le Maire, Dominique Ménétrier remercie également ses 3 adjoints et toute l'équipe pour son assiduité lors des 70 réunions de Conseil municipal du mandat, son implication dans les actions engagées et sa contribution aux différentes animations organisées dans la commune.

Séance levée à 22 h 30

La secrétaire